

Sujet : [INTERNET] CARRIERE A POULIGNY SAINT PIERRE
De : "> Lionel Brouard (par Internet)" <brouard.lionel@orange.fr>
Date : 17/10/2017 22:47
Pour : <ddcspp-ep-carriere-poulignystpierre@indre.gouv.fr>
Copie à : "Delphine BROUARD" <delphine.brouard@orange.fr>

Bonjour Monsieur le commissaire enquêteur,
Propriétaire à La Chaume, où nous passons pratiquement tous nos week-end depuis plus de 40 ans, je viens vous demander de tout faire pour que ce projet, que les riverains découvrent avec l'enquête publique puisque le lieu du projet n'a jamais été indiqué précisément, ne voit pas le jour. Je ne vois pas ce que cette carrière peut apporter d'autre à la commune que des nuisances (bruit, poussière, trafic routier ...) en particulier pour la centaine d'habitants des hameaux impactés et la cinquantaine de résidents secondaires dont nous faisons partie. D'autre part, comment peut-on faire un trait sur le tourisme dans tout ce secteur (les résidences secondaires mais aussi les gîtes actuels et ceux à venir compte tenu de l'attrait du Parc Naturel régional de la Brenne et en particulier de toute la zone de la vallée du Suin) ? Pensez-vous que les touristes choisiront un cadre proche d'une carrière et de ses nuisances ? Tout ceci engendrera des pertes économiques pour les commerces de la commune et des environs sans aucune contrepartie que ce soit en emploi ou financière; dans tous les cas, les seuls bénéficiaires seront les exploitants, des sociétés de transports qui transporteront le calcaire à 100 kms à la ronde pour de gros projets car avec la quantité annoncée (100 à 120 000 tonnes par an), nous sommes loin de simples besoins locaux.
Dans l'espoir que mon courrier ne soit pas inutile et vous fasse prendre conscience que ce projet est en contradiction avec l'orientation économique de tout un territoire et qu'il ne fera que fragiliser un équilibre humain et environnemental.
Recevez, monsieur, mes sincères salutations.

Lionel Brouard
Rue de la garenne
36300 Pouligny st Pierre